



Gétigné

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie (salle du conseil)

Le jeudi 27 février 2025 à 19h00

Affiché le 21/02/2025

ORDRE DU JOUR

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 30 janvier 2025
2. Délégations du Conseil municipal au maire

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES

3. Débat d'orientations budgétaires 2025

PATRIMOINE, AMÉNAGEMENT ET URBANISME

4. Acquisition de la parcelle AY 414 située 18 rue de Recouvrance

ANIMATION LOCALE, VIE ASSOCIATIVE

5. Subventions 2025 aux associations

INFORMATIONS DIVERSES

